

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Communiqué de presse

L'Insee réserve les plus bas salaires et les contrats les plus précaires aux femmes !

L'Insee, tout comme son ministère de tutelle, se targue du label diversité reçu l'an dernier. Pourtant la direction de l'Insee continue d'organiser la différenciation de traitement entre hommes et femmes.

En effet, comme dans le reste de la fonction publique, plus on monte dans la hiérarchie de l'Insee, moins il y a de femmes, ce qui est le résultat d'années de pratiques discriminatoires.

Pour autant, alors que se négocient des accords égalité Femmes/Hommes, l'Insee refuse de corriger ses pratiques et maintient sa volonté de précariser la part de salariées les plus fragiles : les enquêteurs, qui sont très majoritairement des femmes.

Ces dernier-e-s, qui protestent depuis novembre sur les conditions de rémunération de leur futur statut, et sont en grève pour certain-e-s depuis décembre, et d'autres depuis la mi-février, constituent un réseau presque exclusivement féminin.

- Les relevés de prix, socle de l'indice des prix sont effectués à 95 % par des salariées ;
- Les enquêtes auprès des ménages, telles que l'enquête emploi (donnant le taux de chômage) ou l'enquête logement, l'enquête loyers et charge etc. sont réalisées à 83 % par des femmes.

Un nouveau statut, mais toujours la précarité !

Un nouveau statut est en négociation depuis plus de deux ans à l'Insee, visant à enlever un peu de précarité à ce travail en offrant des contrats (CDD et CDI).

Mais le salaire offert correspond à un sous-statut : en effet, il faudrait 18 ans à une enquêtrice embauchée aujourd'hui à temps plein, pour atteindre la rémunération touchée par le plus mal payé des fonctionnaires Insee !

Depuis deux ans des négociations sont en cours pour la mise en place d'un nouveau cadre d'emploi pour ces agents précaires de notre institut. La direction de l'Insee voudrait appliquer le dispositif de la loi Sauvadet (résorption de la précarité dans la fonction publique) de manière « sèche », ce qui affaiblirait les conditions d'emploi déjà fragiles des enquêteurs et enquêtrices. De plus, l'Insee a rompu toute négociation depuis le 14 février de façon unilatérale.

La lutte en cours s'inscrit donc dans la recherche de l'égalité entre femmes et hommes qui sans cela resterait lettre morte à l'Insee !

A Paris, le 2 mars 2012

Qui sont les enquêtrices et enquêteurs Insee aujourd'hui ?

Ces enquêtrices et enquêteurs sont près de 1 000 en métropole et dans les Dom. A l'heure actuelle elles et ils sont vacataires, et même si leur ancienneté moyenne dans le métier d'enquêteur Insee est de plus de 10 ans, leur embauche continue à se faire enquête par enquête.

Pour la plupart, ce travail est à temps partiel.

Elles et ils sont payés à la pige et un système, le « 60/40 » transforme une partie de leur salaire en frais de déplacement, ce qui est un préjudice pour leur protection sociale. De fait, ils n'ont pas droit à de réels congés maladie, au risque de voir leurs revenus très largement amputés. Leur retraite est minimaliste. Aucun droits à congés payés n'existe.

Où en est l'égalité Femmes/Hommes à l'Insee

Dans les bureaux, les catégories C sont à 78 % des femmes. Les catégories B à 63 %. Chez les attachés, elles sont 47 %. Quand on passe au haut encadrement les administrateurs, elles ne sont plus que 30 %.

Le comité de direction de l'Insee ne compte qu'une femme sur 9 personnes.

Les écoles de formation de la statistique publique ne donnent pas non plus l'exemple. Alors que trois femmes étaient présentes au comité de direction du Genes il y a deux ans, une seule demeure actuellement : son passage en établissement public n'a pas favorisé la mixité.